

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
04/10/2024	14/10/2024	En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 16

L'an deux mil dix vingt quatre

*Le 09 octobre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, BRIAND Henri, GORON Rémy, JALLU Yann, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : LANDAIS Fabienne, JOUAUX Laëtitia, LAUNAY Chantal, ALEXANDRE Pierre, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane,

ABSENTS : Néant

POUVOIR : Fabienne LANDAIS donne pouvoir à Nathalie BONDIGUEL, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à Delphine BERTAUX, ROCHELLE Stéphane, donne pouvoir à Pascal HERVÉ,

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°03-09-2024 Autorisation de signature – Devis pour travaux supplémentaire – Espace Bivouac

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un espace bivouac dont les travaux ont débuté début septembre.

Suite aux premières opérations, notamment de démolition et curage il a été constaté un besoin de faire évoluer certains postes de travaux.

Monsieur le Maire présente en conséquence deux devis relatifs à des travaux supplémentaires, visant notamment à la réalisation d'une nouvelle charpente et de la remise en place d'une cheminée pour des montants de 10 063€HT et de 2 670€HT

Il précise que ces travaux supplémentaires ne seront pas les derniers considérant l'évolution des travaux envisagés, néanmoins des travaux en moins devraient également être pris en compte, permettant de compenser partiellement les suppléments.

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 035-213500192-20241009-03_09_2024-DE

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, à l'unanimité

Autorise monsieur le maire à signer les devis présentés

La Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND



Le Maire

Pascal HERVÉ

